ARRITTI

nu 2683 da u 14 à u 20 di ghjennaghju 2021

55a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0422 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Cap'artìculu

p. 3

Vent de panique à la Maison Blanche

C'était le thème, le 4 janvier dernier, d'un webinaire organisé par le Collectif « A Maffia Nò – A Vita Iè ». Depuis sa création, ce Collectif anti-mafia n'hésite pas à lever le voile sur les questions que tout le monde se pose sans jamais vraiment oser les aborder sous cet angle sensible. C'est l'une des forces de ce Collectif fondé par plusieurs personnalités il y a maintenant plus de 2 ans. 5 questions posées aux décideurs. p. 6 è 7

« La politique des déchets et la pression mafieuse »

Covid-19

p. 4 è 5

Préserver la Corse face au risque d'une troisième vague

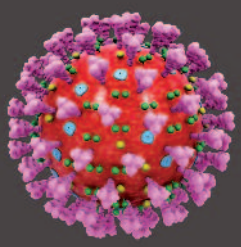

Edmond Simeoni

p. 9

« Le peuple corse a tout pour réussir »

apiazzetta.com
apiazzetta.com

Pace è salute

Quist'annu, mandate una fiura originale pè i vostri auguri! (muntami di Lawra)

ARRITTI • Fondateur propriétaire du titre et de la publication de presse: Max Simeoni • Directeur de la publication: François Alfonsi • Rédactrice en chef: Fabiana Giovannini • Gérant de la sarl d'exploitation Prumuzione Nustrale: Marc Battistini • Rédaction: 5 bd de Montera, 20200 Bastia • Tél. 09 65 32 16 90 - Tél./Fax 04 95 31 64 90 • arritti2@wanadoo.fr • Réalisation graphique: Vanina Bellini Cumunicazione 06 23 29 46 63 • Imprimeur: Stamperia Sammarcelli - Biguglia • www.arritti.corsica • CP 0422C82046 • ISSN 1262

Accapu di a reddazzione

Virus

Ci hè vulsutu un virus, rossu, tòndulu è tuttu spinosu, ch'hà sappiutu francà i càteri di e spezie animale, per mandà à caternu u mondu è e nostre urganisazioni di vita chì ciambuttàvanu l'ambiente è a so biodiversità, cù e nostre indùstrie agrìcule disprezzente, l'allevu intensivu, a nostra alimentazione buzarata cù u cumerciu di l'animali salvàtichi, i sistemi sanitarii à l'ecunumìa, eccèttera. È ssu microbiu hà sguassatu tuttu, affuchendu l'altri prublemi, a guerra, a fame, u riscaldimentu è i so ciambuttamenti climàtichi, l'incendiu di e fureste primarie, u terrurìsimu, u perìculu nucleariu, in Fukushima, o puru in Francia cù e so centrale invechjate, u capatoghju di e migrazioni è di i ciucci annigati in mare, i trattati strughjitori di i diritti suciali, i colla è fala di a Borsa, a criscenza ecunòmica, ma dinù, più vicinu di u nostru cutidianu, a precarità, a disuccupazione, e riforme di e ritirate, di l'Educazione, di i trasporti, e mudificazioni di a Custituzione, i raporti trà Corsica è Parigi è u so disprezzu giacubinu, a lingua chì si ne more, u cynips è a xylella, e pulluzioni da tutte e mamme, i lozzi ch'ùn vulemu spiccà, e custruzzioni nant'à u liturale, u Padduc disprezzatu... tuttu hè rilativizatu, ùn si ne parla più o quasi. Ùn interessa più, o pocu. A Covid s'hè ingullitu tuttu, supraneghja tuttu. E nostre brame, e nostre rivendicazioni, pàrenu menu impurtante. Ci cuntentemu di disciulà nant'à Facebook, è ancu, ùn cuntrastemu mancu più, spartimu l'infurmazioni l'una dopu à l'altra, ancu a macagna hà persu u so sapore! Finite e spartere cù l'amichi, i basgi à i parenti, l'aperitivi in cafè, finitu u sport, a cultura, e serate canterine, e spassighjate spenserate, l'infiarate in Furiani. Da colpu, i putenti di a pianetta imprimuriti, anu chjosu scole, magazini, sinemà, stadii, cafè, risturanti... Cità, paesi, cuntinenti sani sò stati cunfinati! Ùn avemu più drittu à ritruvassi, à addunìscesi aldilà di 6 o 10 personi... ùn pudemu ne manifestà, nè spaccunnà. Ùn ghjunghjimu mancu più à dinunzià... Ùn ferma chè angoscia, paura, malèssere, annoiu, techja è tratechja!... di pettu à l'infurmazioni cuntraditorie è l'imputenza di i capizzoni, scientìfichi o pulìtichi. S'aspetta. È s'impara in più chì d'altre epidemìe veneranu, forse più dure è più arruvinose. *Umbeh!*

Ci serà mezu di rimèttesi in càusa? Di dissi chì, forse, l'evuluzioni di e nostre sucietà umane sin'à avà ùn cunvènenu micca à u nostru avvene è à quellu di a pianetta? Ssu mondu ch'aggrotta millioni di spezie animale, frà e quale, l'omu. Millioni d'altre anu smaritu da u fattu di e nostre evuluzioni. Mondu torna sò in perìculu di sparizione.

È l'immensa magiurità di i mammiferi càmpanu senza campà, chjosi ammansati, senza mai cunnosce u lume di u ghjornu, fora di u so trasportu sin'à i tumbatoghji, à le volte senza pudè chjinassi, spiccati da a so mamma à a so nàscita, senza mancu pudè sughje u so latte, spiccati da u cuntattu cù i so cumpagni di misèria, mànghjanu è dòrmenu, arritti, stretti, senza nisun vita nè tennerezza, sin'à more scannati per empie i banchi di i grandi magazini... Rompe cù sse manere di fà... vultassi ver di un sviluppu durèvule, eculògicu, ùn sarebbe a manera a più sicura di luttà contr'à i virus è e pandemìe ch'elli ci prumèttenu? ■

Fabiana Giovannini.

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Vent de panique à la Maison Blanche

Ce mercredi 6 janvier 2021 restera dans l'Histoire. Une foule bigarrée et menaçante a soudain accaparé les caméras des télés du monde entier après avoir été haranguée par Donald Trump qui lui avait demandé de marcher sur le Capitole à Washington, haut-lieu de la démocratie américaine, alors que le Congrès était en train de proclamer la victoire de son rival Joe Biden aux élections présidentielles.

Que cet assaut d'apparence désordonnée, aux allures de carnaval plus que de défilé martial, ait réussi à bousculer la sécurité policière et les barrières dressées autour d'un des lieux les plus gardés d'Amérique est déjà stupéfiant ! Que les leaders de l'émeute aient poussé leur avancée jusqu'à semer la terreur dans les travées où siégeaient les élus du Congrès, paradant dans le bureau de la Présidente de la Chambre des Représentants, arpentant ces lieux historiques en y bafouant la démocratie et ses représentants légitimes, est tout bonnement incroyable. De telles images dans une des nombreuses séries télévisées diffusées par Netflix ou ses homologues auraient déclenché l'incrédulité face à une aussi incroyable fiction. Mais ce n'était pas une fiction, loin de là, avec quatre morts à la clef, et un des plus retentissants scandales politiques du siècle. La crédibilité de la démocratie américaine en est atteinte.

Au fond, le problème n°1 n'est pas que le pantin Donald Trump ait perdu tout sens commun. Un tel accident psychiatrique peut arriver, et l'anticiper, ou l'enrayer si l'on s'en rend compte trop tard, est prévu normalement par les textes constitutionnels.

Le problème essentiel est que l'application de ces textes est restée impossible face au constat d'une approbation par la moitié du peuple américain des excentricités de son Président « Twitter » qui a voulu gouverner à coup de sentences expéditives la marche d'un monde forcément complexe.

Cette démarche populiste extrême que Donald Trump incarne depuis le début de son mandat a fait des émules ailleurs dans le monde avec des Présidents élus tels Rodrigo Duterte et Joao Bolsonaro au Brésil ou aux Philippines, ou avec des figures montantes comme Matteo Salvini en Italie. Elle a pesé sur le Brexit par son chantre Nigel Farage qui a déteint dangereusement sur Boris Johnson ; elle fascine les dirigeants de l'extrême droite française qui ont fait le pèlerinage de New York pour y proclamer leur admiration de Donald Trump alors que débutait une campagne électorale qui, le pensaient-ils, allait conduire à sa réélection pour un second mandat cette fois totalement débridé. Fort heureusement, il en a été différemment, mais cela a été de justesse !

Dans une semaine Joe Biden sera aux commandes des USA, et cette anarchie de la fin de mandat de Donald Trump restera comme un baroud d'honneur. Mais qu'il ait pu aller aussi loin dans son accomplissement ne doit pas rester sans analyse, et sans conséquence. La fragilité des dispositifs de sécurité face à la foule menaçante en dit beaucoup des hésitations d'un corps de fonctionnaires dont de très nombreux membres étaient probablement en phase idéologique avec les plus illuminés des manifestants.

Le sentiment d'être investis par une légitimité populaire face au « système » de la part des manifestants lambda partisans de Trump témoigne de la prégnance d'une idéologie populiste qui fait tourner les têtes au rythme d'internet. L'infiltration de nébuleuses fascisantes et complotistes parmi ces « américains moyens » déboussolés explique sans doute la redoutable efficacité insurrectionnelle de ceux qui ont envahi le Capitole. Tant que la moitié des Américains, et donc une nette majorité des « petits Blancs » du pays, continueront à écouter les sornettes du premier Trump venu, il y aura danger pour la démocratie.

N'oublions pas que nous traversons une crise économique mondiale qui est en train de s'inscrire dans la durée par vagues successives. La première vague a inquiété le monde, la seconde l'ébranle, et le rythme trop lent de la vaccination n'empêchera pas de nouveaux soubresauts qui peuvent conduire à des situations économiques graves, très difficiles à redresser, et qui généreront nombre de chômeurs et d'exclus. Dans ce terreau, le populisme pourrait alors se développer à vitesse rapide.

Même sans Trump l'avenir reste incertain. ■

Pandemìa

Covid-19

Préserver la Corse face au risque d'une troisième vague

Après une période relative d'accalmie qui avait inversé la courbe de la contamination, les hospitalisations sont de nouveaux à la hausse en Corse. À l'image de ce qui se passe en France, même si c'est heureusement de moindre intensité. Ce sont les premières conséquences, probablement, des déplacements de population durant les fêtes de fin d'année et d'un certain relâchement. Cette situation doit nous alerter et le Président du Conseil Exécutif a pris les devants pour tenter de contenir une possible troisième vague dans l'île. Dans un communiqué, Gilles Simeoni propose trois mesures dans un premier temps. Le gouvernement a acquiescé à la première, en prolongeant d'un mois le dispositif Green Pass qui a permis très certainement jusqu'ici d'éviter une reprise plus violente de l'épidémie ; même si le filtre n'a pu être total du fait que les tests ne permettent pas de repérer des malades en situation d'incubation. C'est dire si chacun doit faire preuve de responsabilité et s'il est nécessaire de toujours respecter les gestes-barrière, y compris en famille comme le démontre la découverte de trois nouveaux clusters dont deux dans des cercles familiaux. • Voici le communiqué de l'Exécutif.

La situation épidémique de la Covid-19 s'aggrave notablement dans plusieurs pays d'Europe et est très inquiétante dans de nombreuses régions françaises.
Elle s'est sensiblement améliorée en Corse, même si le recul manque encore pour apprécier l'impact épidémique des fêtes de Noël et de fin d'année.
Dans ce contexte, il est indispensable de tout faire pour que notre île ne connaisse pas de troisième vague, à laquelle ni notre système de santé ni notre économique ne pourraient résister.
La stratégie à mettre en œuvre dans les prochaines semaines doit intégrer, comme n'a eu de cesse de le proposer et de le demander la Collectivité de Corse, les traits spécifiques de la Corse et de sa population : insularité ; part importante de personnes âgées ; population totale relativement faible ; importance des flux de population venant de l'extérieur, notamment en période de vacances.
Cette stratégie doit permettre de conserver un niveau très bas de circulation du virus dans les semaines à venir et donc de reprendre au plus vite une vie économique, sociale et sociétale pleine et entière, incluant la réouverture de tous les commerces et la reprise des activités culturelles et sportives, dans le respect de protocoles sécurisant ce retour à la normale.
Le Conseil Exécutif de Corse, lors de sa réunion hebdomadaire du mardi 5 janvier, a notamment abordé la question de la situation sanitaire, économique et sociale de l'île en ce début d'année.
Le Conseil Exécutif de Corse propose que, concernant la stratégie sanitaire à mettre en œuvre, les points suivants soient mis en débat et, dès lors qu'ils feraient l'objet d'un large consensus, validés au plus vite par l'État :

1. Prolongation du dispositif « Green Pass » dans les semaines à venir.
L'obligation de présentation d'un test Covid-19 négatif pour les passagers qui arrivent en Corse par la voie aérienne ou maritime, préconisée initialement par le Conseil Exécutif de Corse, a été globalement efficace et utile.
Cette mesure a fait l'objet d'un large consensus social, et le dépistage ainsi rendu obligatoire a permis de révéler 2 % de passagers positifs, parmi lesquels un porteur du « variant anglais » du virus de Covid-19, beaucoup plus contagieux que la souche initiale.
Or, il est prévu que le dispositif soit levé à partir du 8 janvier.
Ce choix aurait inéluctablement pour conséquence de faire repartir à la hausse le taux d'incidence en Corse.
Il nous semble donc indispensable de maintenir le principe du test obligatoire, en favorisant autant que possible les tests RT-PCR, ceci tant que les taux d'incidence restent élevés dans certaines régions françaises et européennes où le virus circule énormément.
Le dispositif pourra bien sûr faire l'objet d'aménagement (exemple des voyageurs amenés à faire un déplacement d'une journée par exemple pour raisons médicales) ou de réévaluation en cas d'évolution positive de la situation épidémique globale.

2. Renforcer le dépistage et la rupture immédiate des chaines de contamination.
Le Conseil Exécutif de Corse préconise de déployer très rapidement, sur la base

Covid19 en Corse

Point de la situation au 11 janvier 2021

21 personnes hospitalisées.
11 personnes en soins intensifs ou en réanimation.
29 nouveaux cas et 3 nouveaux clusters.
Taux de positivité à la hausse : 1,9%.
142 décès depuis le début de l'épidémie. ■

du volontariat, des campagnes de tests ciblées.
À ce titre, pourraient être testés prioritairement et plus fréquemment des catégories ciblées: par exemple les personnels médico-sociaux (aides à domicile, personnels des EPHAD...), les personnes qui travaillent ou évoluent dans les lieux accueillant du public, et notamment les établissements scolaires. Cela pourrait également être étendu aux étudiants s'ils étaient amenés à reprendre leurs cours en présentiel.
Parallèlement, la stratégie d'isolement et de tracing des cas positifs doit être renforcée, de manière à casser les chaînes de contaminations.
De même, il convient de surveiller la présence virale (par test PCR) dans les stations d'épuration des principales villes et communes. Cette méthode s'en effet révélée être un indicateur fiable de la reprise épidémique dans les villes.

3. Protéger la population avec la mise en œuvre de la campagne de vaccination et le maintien des gestes-barrières.
Enfin, la campagne de vaccination doit impérativement être accélérée, en particulier dans le contexte de plus grande transmissibilité/diffusion du «variant anglais» du virus, qui soulève beaucoup d'inquiétudes dans la communauté scientifique.
La vaccination, qui se fera évidemment sur la base du volontariat, devra concerner prioritairement et le plus rapidement possible les personnes fragiles (pathologies lourdes: cancer, HTA, diabète...; personnes âgées) mais également les professionnels de santé et du secteur médico-social volontaires, et enfin les actifs entre 40 et 65 ans qui doivent s'occuper de leurs enfants ou de parents âgées.
Les gestes-barrières doivent bien sûr être maintenus, et les protocoles de sécurisation sanitaire respectés, y compris dans les activités pour l'heure suspendues et qui ont vocation à reprendre au plus vite.
La Corse compte 338.000 habitants, soit une population globalement faible par rapport à d'autres régions ou pays, et qui vit sur une île.
Eu égard à ces données, la mise en œuvre efficace des trois catégories de mesures ainsi préconisées doit permettre de faire reculer, et de vaincre le virus, et concomitamment, de revenir dès les prochaines semaines à une vie individuelle et collective normale et à une activité économique, sociale, culturelle et sportive pleine et entière.» ■

De l'efficacité du vaccin anti-Covid

C'est passé un peu à l'étouffoir dans le grand battage médiatique sur la Covid et la gestion de cette crise, mais l'Organisation Mondiale de la Santé a révélé une information déprimante en cette fin d'année 2020. Alors que les vaccins sont enfin prêts et que la campagne de vaccination s'organise un peu partout dans le monde, l'OMS modère les espérances…

Au-delà de tout complotisme bien sûr, ou de la simple prudence naturelle d'une population, on avait déjà été un peu refroidi par les annonces des différents ministères de la Santé européens dans un contexte inédit de manque de recul pour juger de l'efficacité des différents vaccins mis sur le marché. Entre réelle parade à la contamination ou frein aux formes les plus graves de la maladie, les scientifiques, et donc les politiques, ont tempéré les ardeurs. Mais le démarrage de la campagne de vaccination a été une bonne nouvelle et un espoir face à cette pandémie qui sévit depuis bientôt un an, paralysant les économies et la vie en société.
Puis, nouvelle douche froide: *«un vaccin va compléter les autres outils que nous avons, pas les remplacer»* a déclaré le Directeur Général de l'OMS, le Docteur Tedros Adhanom Ghebreyesus. Voilà qui tempère les déclarations commerciales des laboratoires sur l'efficacité à 90 ou 95% des différents vaccins...
En clair, un retour à «la normale» n'est pas pour demain! La Covid est entrée dans nos vies et le restera pour longtemps. L'épidémie ne disparaîtra pas, d'autant que de nouvelles variantes apparaissent (au Royaume Uni, en Afrique du Sud*), et nous ne nous passerons pas des fameux gestes-barrière et autres distanciations imposées dans nos rapports humains.
Président du groupe stratégique et technique de l'OMS, le professeur David Heymann a enfoncé le clou lors d'une conférence de presse le 28 décembre dernier: *«le destin du virus est de devenir endémique». «Le monde a espéré que se crée une immunité collective, que la transmission du virus serait en quelque sorte réduite (...) mais ce concept d'immunité collective a été mal compris (...) [le virus] continuera à muter au fur et à mesure qu'il se reproduit dans les cellules humaines, en particulier dans les zones de contamination plus intenses.»* En clair, il s'adapte, et de façon plus rapide que prévu. La bonne nouvelle, c'est que la contagiosité sera plus faible mais elle sera toujours présente. Pire... selon Mark Ryan, chef du programme d'urgence à l'OMS, *«cette pandémie est très grave (...) mais ce n'est pas nécessairement la plus importante à laquelle nous serons confrontés (...) ces menaces continueront.»*
«L'existence d'un vaccin, même avec une efficacité très élevée, n'est pas une garantie d'éliminer ou d'éradiquer une maladie infectieuse.»
Pire encore, sa collègue, le Docteure Soumya Swaminathan révèle qu'à ce stade l'OMS se concentre sur la façon de prévenir les symptômes, et de réduire les décès, *«je ne crois pas que nous ayons les preuves que l'un des vaccins va empêcher les gens de contracter l'infection et nous ne sommes donc pas convaincus qu'ils empêchent de la transmettre.»*
On reste donc dans l'incertitude et une seule chose est sûre, il faut conjuguer tous les moyens à disposition pour réduire la transmission: gestes-barrière, vaccin, dépistage, traitements. Bref prudence à maintenir pour soi et pour les autres, on ne doit pas relâcher la vigilance!
Vu ce constat, ne serait-il pas grand temps de s'attaquer au vrai problème de ce qui crée la panique mondiale, particulièrement en France? À savoir, le dimensionnement adéquat de nos systèmes de santé, l'arrêt des restrictions budgétaires sur l'hôpital public, les moyens à mettre en lits, en personnel soignant, en traitements adaptés, pour soulager «nos héros» et permettre une prise en charge rapide, anticipée, des malades d'aujourd'hui et de demain?
Ce n'est qu'à cette condition, que les rééquilibrages pourront se faire entre santé et économie, entre les millions de personnes contaminées dans le monde, et les millions de chômeurs que la crise sanitaire a engendré.
Ci tocca à dassi curagiu. ■
Fabiana Giovannini.

** Il s'agit des souches les plus inquiétantes, mais des milliers de variantes sont apparues depuis le début de l'épidémie. Les virus mutent en permanence.*

« La politique des déchets et la pression mafieuse »

C'était le thème, le 4 janvier dernier, d'un webinaire organisé par le Collectif « A Maffia Nò – A Vita lè ». Depuis sa création, le Collectif anti-mafia n'hésite pas à lever le voile sur les questions que tout le monde se pose sans jamais vraiment oser les aborder sous cet angle sensible. C'est l'une des forces de ce Collectif fondé par plusieurs personnalités il y a maintenant un peu plus de 2 ans.
Vous trouverez sur son site ou sa page Facebook, de larges extraits du débat (maffiano.com).

ARRITTI ne cessera de le répéter, ce qui nourrit principalement la mafia, ou toute entreprise mafieuse, ou même simplement délictueuse, c'est bien sûr l'appât du gain, c'est le mépris des valeurs démocratiques, mais c'est aussi l'opacité. Pour pouvoir développer toute action mafieuse, il faut du silence, du renoncement, voire du déni.
L'existence du Collectif, dans un tel contexte, est une chance pour la démocratie. Pas facile en effet, pour la société, pour ses décideurs politiques, pour les victimes mêmes, de parler, de dénoncer, d'imaginer des solutions. Soit l'on se sent prisonnier des faits ou de leurs conséquences, qu'elles soient directes, ou indirectes, en ne voulant pas qu'elles soient exploitées politiquement par des adversaires, par exemple, soit on a peur. Ce qui est pire bien sûr, car cela rend individuellement et collectivement vulnérables, et cela entretient l'atmosphère général de craintes dont ont besoin ces groupes ou ces individus mafieux qui progressivement prennent l'ascendant sur l'opinion publique et sur les rouages de notre société.

Parmi les thèmes de prédilection de la mafia, il y a la question des déchets. Parce qu'elle a pris une grande importance dans la vie quotidienne des sociétés, qu'elle concerne des budgets conséquents, qu'elle résulte de l'incapacité à mettre en place des solutions publiques efficaces, qu'elle implique donc des entreprises privées, pour les transports, pour le traitement, et qu'elle induit des convoitises. Là où l'on brasse de l'argent, il y a la mafia.
118 personnes participaient à cette invitation du Collectif qui utilisait les moyens modernes du web-débat, du fait des règles de distanciation commandées par la crise sanitaire bien sûr, mais aussi dans le but de susciter le *« bouillonnement démocratique »* dont de tels échanges ont besoin, a rappelé Léo Battesti.
Le Collectif a fait part de son inquiétude sur *« la gestion chaotique »* des déchets, sans solutions depuis des décennies. Marie-France Giovannangeli déplorait notamment le rôle du Syvadec, *« la catastrophe environnementale »* que cela entraîne, mais aussi le fait que le plan de la Collectivité de Corse, adopté depuis plus de 5 ans et privilégiant le tri à la source, *« a énormément de mal à s'appliquer. »* Elle y voit un *« mal plus profond »* qui sévit d'ailleurs partout dans le monde. *« La manne des déchets aiguise de plus en plus les appétits »* dit-elle en rappelant l'évolution de la criminalité liée à cette question, qui contribue fortement aussi *« à la pollution plastique »* selon Interpol. La gestion des déchets en Corse s'élève en moyenne à 16M d'euros annuels, *« deux fois et demi ce que l'on constate en France. »*
À qui profite le crime ? Il suffit de relever le contexte *« très tendu »*, les attentats ou tentatives d'attentats, les entreprises visées, le fait que des entrepreneurs disposent de voitures blindées, *« la bataille fait rage pour obtenir l'ouverture de tel ou tel grand centre destiné à gérer des dizaines et des dizaines de milliers de tonnes de déchets »*, dit-elle encore en citant le centre de Ghjuncaghju et le recours engagé par son responsable contre l'arrêté préfectoral qui demande des aménagements contraignants sur le plan environnemental. Dans ce contexte, le report du débat de l'Assemblée de

Corse sur le sujet inquiète.
Vincent Carlotti rappelle le rapport *«catastrophique»* de la Cour des Comptes sur la gestion du Syvadec. *«On ne peut pas continuer comme ça»* alerte-t-il, déplorant lui aussi que l'argent public *«profite à une minorité de gens»*, il interroge : pourquoi un seul transporteur répond aux appels d'offres du Syvadec ? Pourquoi négocie-t-on toujours à des tarifs prohibitifs ?
Jean Dal Colletto rappelle le fond du problème et *«les solutions à notre portée, proposées depuis longtemps, qui permettraient d'éviter tout cela.»* Faisant référence aux expériences de mise en place du tri à la source, comme à Osani sur le hameau d'U Ghjirulatu. *«Pourquoi ne met-on pas en route de façon très volontaire le tri sélectif»* interroge-t-il.
Parallèlement, se déroule un débat interactif, en commentaires du webinaire. Le rôle des différents acteurs est rappelé :
- La Collectivité de Corse fixe les grandes orientations dans un plan dont elle soutient financièrement l'application.
- Le Syvadec organise le traitement selon ces orientations auxquelles il doit se conformer.
- Les communes et intercommunalités organisent la collecte également en fonction de ce plan.
- L'État doit le soutenir politiquement et financièrement.
Le problème vient de ce non-respect des hiérarchies et des guéguerres sur fond de choix politiques que soutiennent les uns et les autres.
Jean Pereney, premier adjoint au maire de Vighjaneddu, évoque la *«défaillance publique»* qui laisse la voie libre aux acteurs privés. Il rappelle la réal-politique de l'entrepreneur pour investir : trouver des capacités fortes pour traiter au-dessus de 30.000 tonnes. Et comme il s'agit d'un surplus à traiter aujourd'hui de 140.000 tonnes avec seulement deux centres d'enfouissement, il prône la nécessité de diviser *«ce fardeau»* entre *«l'ensemble des intercommunalités.»* Soit le développement de *«six petits exutoires»*, de 20 à 25.000 tonnes, ce qui, en permettant une meilleure acceptation sociale, réduirait la nuisance environnementale et supprimerait le surcoût des transports et les dérives qui vont avec.
Liliane Vittori prône une incinération *«moderne», «comme équipements de proximité»* avec parallèlement une gestion incitative pour provoquer des réductions de déchets. Inévitablement, elle déclenche la foudre de ceux qui ...

Lozzi

Déchets

Le dos au mur

L'enchainement de plusieurs événements récents montre que le dossier des déchets entre dans une phase cruciale. Mais la coupable défaillance, des années durant, des intercommunalités et du Syvadec à propos du tri sélectif, et notamment dans le domaine du traitement des déchets organiques, a créé une situation intenable pour ceux qui devront décider de la suite des opérations pour l'élimination des déchets non valorisés par le tri. Chacun est désormais le dos au mur.

Le dossier «déchets» a resurgi lors de la session des 21 et 22 décembre 2020 par l'inscription d'un débat sur le Plan Territorial de Prévention et de Gestion des Déchets, dont l'adoption est prévue pour toutes les régions dans le cadre de la loi NOTRe de décembre 2015. Puis le retrait de ce rapport après une vive polémique sur le maintien d'une option d'incinération dans ses propositions en a repoussé la tenue. Mais ce débat sera obligatoire, et il ne peut tarder davantage vu les réalités concrètes et l'impasse dans laquelle se trouve la Corse.
En ce début janvier 2021, la diffusion de ce «pavé» de 900 pages fait le constat de 150.000 tonnes de déchets à enfouir annuellement pour une capacité d'enfouissement réduite à 100.000 tonnes théoriques (40.000 tonnes à Prunelli et 60.000 tonnes à Vighjaneddu) des Installations capables de les accueillir.
En 2020, 20.000 tonnes issues des collectes de fin 2019 et non enfouies du fait du blocage du site de Vighjaneddu, ont été incinérées à Nice et Fos sur mer, profitant d'une fenêtre ouverte par la crise économique pour les accueillir moyennant de lourdes dépenses supplémentaires. Pour «passer» 2020, une nouvelle fois, Vighjaneddu a été sollicité pour recevoir un surplus, tandis que la crise Covid a sans doute diminué sensiblement les quantités à enfouir. Mais l'exploitation de Vighjaneddu arrive à son terme (en théorie au 31 décembre 2020), et celle de Prunelli se profile à l'horizon (décembre 2024). Aussi le rapport considère comme d'ores et déjà avalisé «Vighjaneddu 2», dont l'ouverture pourrait intervenir avant fin 2021 pour 58.000 tonnes annuelles, se substituant ainsi au site Vighjaneddu 1 géré par le Syvadec, au grand dam des populations du Valincu qui estimaient avoir largement contribué sur leur territoire à fournir un exutoire aux déchets non triés de la Corse entière. Le rapport entérine ce nouvel investissement, réalisé cette fois par un entrepreneur privé qui entend tirer profit de l'autorisation qu'il a obtenue de la Préfecture.
En ce début janvier, le projet d'un nouveau site pour une «Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux», ou encore son acronyme ISDND qui remplace CET (Centre d'Enfouissement Technique) dans les rapports, a été présenté par l'Office de l'Environnement de la Corse et le Syvadec à la Communauté de Communes Pasquale Paoli pour une implantation sur la commune de Moltifau, sur le site d'une carrière abandonnée.
La réunion a été houleuse et l'opposition des élus, comme celle des riverains, a été frontale. L'étude réalisée à la demande de l'Office de l'Environnement a été présentée, mais elle n'a pu convaincre les opposants qui craignent de recevoir demain sur leur territoire toutes les poubelles de la Corse, comme ont à le subir aujourd'hui les habitants du Valincu ou ceux du Fium'Orbu.
Dans les starting-blocks aussi le projet de Ghjuncaghju, dans un méandre du Tavignanu, qui révulse les populations mais qui n'a pas été rejeté pour l'heure, une décision de la Cour Administrative d'Appel de Marseille ayant invalidé la décision négative initiale du Préfet de Haute-Corse.
Un constat s'impose : si la Corse ne manque pas de projets pour des ISDND (Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux), elle n'a pas réussi à développer les centres pour composter les fractions organiques des OM. Ni à Aiacciu, ni à Bastia, ni ailleurs, seulement à Corti, et dans le Valincu où la collecte des bio-déchets est pourtant toujours absente. De là à penser que la mauvaise volonté est là, côté Communautés de Communes et côté Syvadec... ■

François Alfonsi.

 Lozzi

... commentent par écrit sur la dangerosité, du point de vue sanitaire et environnemental, du brûlage des déchets, notamment plastiques ou toxiques et la nécessité de gros volume pour rentabiliser l'incinération, c'est donc une mauvaise solution pour contenir l'emprise mafieuse qui au lieu du transport ou de l'enfouissement, se rabattrait sur ces marchés très juteux de l'incinération. Pour Florence Antomarchi les deux grands bassins de vie ajaccien ou bastiais se défaussent sur les autres régions moins armées et moins productrices en volume. *«Si les gens ne trient pas aujourd'hui, c'est parce qu'il n'y a pas le service de récupération des différentes matières triées»* rappelle-t-elle aussi, citant l'exemple sarde, et les progrès constatés notamment à Olbia, en seulement cinq ans, grâce à l'accord de l'ensemble des acteurs publics. Elle évoque la composante industrielle qui fait que la solution des *«petits incinérateurs»* n'en est pas une, *«on a connu ça dans le cortenais et la pollution que cela a engendré.»* Agnès Simonpietri rappelle que l'Europe n'autorise plus *«aucun traitement en vrac: incinération, enfouissement, tri mécanobiologique»*, que l'objectif premier est de passer à au moins 70% de tri, que le problème de *«la dispersion des compétences»* entrave les capacités d'action de la Région, contrairement à la Sardaigne qui dispose des compétences cumulées, planification et traitement, évitant l'instrumentalisation politique. En Corse, au lieu de traiter cette incohérence, on a tiré sur la corde des bonnes volontés des territoires qui accueillaient l'enfouissement et qui aujourd'hui saturent. Il n'y a qu'une seule solution: améliorer l'efficacité du tri. Et pour cela *«on connaît les solutions.»*

La commune de Trapani en Sicile, a gagné 20 points cette année, en triant les bio déchets et en passant au porte à porte. L'île d'Elbe avec 3 millions de touristes vient de franchir aussi les 70%. Pour monter en charge, Agnès Simonpietri prône par exemple la modulation des tarifs à l'enfouissement en fonction de la performance du tri et la mise en place d'une régie publique de transport pour *«casser le monopole.»* Pour Jean Dal Coletto *«la lutte contre la criminalité ce n'est pas la responsabilité de la Collectivité ou du Syvadec, c'est l'État.»* Il déplore que la dénonciation des *«porosités»* et que le contrôle de légalité soient dévolus, de fait, aux associations.

Marie Do Loye dénonce: *«la stratégie, c'est d'avoir le maximum de déchets ultimes pour que les transporteurs fassent leur beurre»*, et pour que *«les gros lobbies industriels placent soit leur gros incinérateur central, soit le tri mécanobiologique, soit n'importe quel système de gestion centralisé.»* Elle dénonce aussi *«les relais»* que constituent les intérêts politiques ou les intérêts mafieux qui paralysent l'action des communautés de communes.

Là où il y a des marchés à prendre et des sommes importantes en jeu, il y a et il y aura la mafia. Y compris dans la valorisation des déchets après tri à la source il peut y avoir, demain, des tentatives de mainmise mafieuse. Il faudra rester vigilants. D'où l'importance de la maîtrise publique des politiques, rappellent certains internautes qui demandent un meilleur accompagnement des intercommunalités au niveau financier ou de l'ingénierie quand c'est nécessaire.

Jean-François Bernardini revient lui aussi sur *«les solutions durables peu coûteuses à portée de main.»* Et de citer la redevance incitative, la récompense du geste de tri de l'usager, le soutien des initiatives citoyennes. *«On paie 252 euros en moyenne en Corse, on en paie 105 en moyenne nationale, c'est un véritable hold-up organisé»* dénonce-t-il. Il faut travailler sur le pouvoir citoyen pour faire évoluer les comportements. Le premier geste anti-mafia commence par donner moins de déchets à traiter.

Valérie Clemens énumère les questions que le Collectif entend poser aux décideurs (lire ci-contre). C'est évident, *«les solutions techniques, écologiques, peuvent venir au secours de cette lutte contre la mafia.»*

Ce qu'appuie Vincent Carlotti: *«il faut que la puissance publique reprenne la main»*, et Josette Dall'Ava Santucci qui souligne les limites budgétaires des communautés de communes et les dérives qui alimentent le *«système de transports.»*

Marie-France Giovannangeli souligne le besoin évident de faire baisser ce volume des déchets: *«c'est le volume qui crée le coût.»* Elle propose une action sur site, à Vighjaneddu par exemple. *«Rien n'est technique, tout est politique... il convient de continuer à se mobiliser.»*

Ce que reprend Léo Battesti dans sa conclusion; en soulignant le succès de ce débat internet, il interpelle tout un chacun: *«on a aussi la responsabilité de se remettre en cause, de devenir des acteurs. On voit très bien la faillite du politique dans son ensemble. On ne peut pas rester là-dessus... La Corse est le pays au monde qui a le plus fort potentiel non exploité... Nous avons ce problème parce qu'on a été habitués à être des assistés... La meilleure des choses à faire s'est de s'autodéterminer, de se libérer nous-mêmes, citoyens, tous ensemble, avec des diversités... mais le tronc commun c'est qu'il faut que la Corse parle, que la Corse se mette en mouvement et ne reste plus silencieuse par rapport à tout ce qui se passe.»*

Prochaine étape: le débat à l'Assemblée de Corse d'ici le mois de février. ■

Fabiana Giovannini.

5 Cinq questions du Collectif aux décideurs

1. Pourquoi la sphère politique (CdC et/ou les communes et communautés de communes) ainsi que le Syvadec n'utilisent-ils pas l'article 40, c'est-à-dire un signalement au Procureur général lorsque des prestataires se font brûler des camions ou qu'ils se sentent tellement menacés qu'ils roulent dans des voitures blindées?

2. Comment faire pour que les marchés publics soient plus transparents et qu'un plus grand nombre d'entreprises réponde aux appels d'offres? Pourquoi ne pas scinder les appels d'offres afin qu'une seule entreprise ne «rafle» pas toute la mise?

3. L'organisation de la gestion des déchets via le Syvadec est-elle la plus judicieuse? Compte tenu des coûts au regard des services rendus et du rapport critique de la Cour des Comptes, faut-il dissoudre le Syvadec?

4. La CdC n'aurait-elle pas avantage à reprendre la main sur la gestion des déchets ou, à défaut, à être plus directive vis-à-vis des communes/communautés de communes quant à cette gestion, sous forme d'incitation financière ou autre?

5. Est-ce acceptable qu'aient lieu des réunions à huis-clos entre l'État, la CdC et le Syvadec? ■

Dolu

S'hè spentu u nostru amicu **Andria Simeoni.** Dédé era un militente di l'Associu Patriottu, è di u Cumitatu Lisulanu chì li rende quì umagiu.S'impegnava à l'urganisazioni di tutte e manifestazioni in Balagna è pigliava a strada ogni volta ch'ellu ci vulia per dà di pettu à e nostre lotte. Arritti dinù pienghje a so sparizione. Era di ssi militenti discreti, fidi è sinceri. Ci manchi digià o Dédé. Riposi in pace.

«À toi notre ami Andria, avec qui nous avons partagé depuis tant d'années tous les événements, manifestations, fêtes, etc. Tu es parti pour un autre monde que nous espérons plus serein et apaisé. Tous les membres di U Cumitatu Lisulanu dont tu faisais partie, rendent hommage à ton implication ton dévouement toujours sur le terrain avec ton sourire notamment pè A Festa di a Nazione et ta vie entière à la défense et soutien pè i prigiuneri pulìtichi corsi.
Riposa in santa pace. Addiu amicu caru.» ■

U Cumitatu lisulanu - isula Rossa

Les messages d'Edmond Simeoni

i messaghji

*«**Je me suis toujours battu contre les hégémonies,** les intolérances, les sectarismes. J'ai toujours affirmé que le peuple corse – Corses d'origine et corses d'adoption, Corses de l'île et Corses de la diaspora – devait s'émanciper, par les luttes démocratiques, sur la base de valeurs démocratiques et humanistes, de l'éthique qui est vitale; je crois profondément à l'Europe. Et en l'homme»*, disait Edmond Simeoni le 25 septembre 2017 sur son compte Linkedin. Un mois auparavant, le 6 août, cette fois-ci in lingua nustrale, même type de message exprimant sa foi en l'avenir de la Corse: *«Oghje, quand'ella s'avvicina l'ora di parte per l'eternu, in Niolu, so spenseratu chi sò sicuru, vistu a mossa di a notre giuventù è a cuscenza di a pupulazione, chì u populu corsu – Corsi d'origine è Corsi di a so pròpria scelta – è a nazione saranu lìbari dumane, incù l'Autonomia, ind'è a Francia é ind'è l'Auropa. À quist'annu chì vene, si Diu vole. Tenite forte, strignite è rinfurzate u liame, muvite vi, ingaghjate vi. Chì l'alba di a libertà hè oramai pisata. Farà ghjornu dumane.»*
Et nous, qu'avons-nous retenu de tous ses messages indiquant «le chemin»? Dans leur grande majorité les nationalistes, et, au-delà, les Corses de toutes tendances, l'ont compris. Pourquoi tardent-ils tant à l'emprunter?
Pourtant, et aujourd'hui encore plus qu'hier, nous avons *«tout pour réussir»*. Lors de ses vœux à la Corse en 2012, Edmond Simeoni nous le rappelait encore.

Tout pour réussir

«À la nouvelle année, les vœux sont une tradition, à laquelle se prêtent également les hommes politiques. À l'approche d'échéances déterminantes pour les trois prochaines années, je formule donc le vœu que les Corses:
- cessent de se faire anesthésier par des promesses éternelles, eu égard au délabrement de la société insulaire et à la réalité de la situation économique, sociale, culturelle et morale très préoccupante de l'île.
- cessent d'espérer que l'État et le système insulaire de clientèle puissent avoir la volonté sincère et spontanée de traiter un problème politique pourtant clairement posé depuis des décennies.
- se mobilisent collectivement pour construire une Corse digne et apaisée. Une Corse solidaire et démocratique, qui s'appuie sur ses importantes ressources, mobilise l'ensemble de ses forces vives, et construise une large plate-forme démocratique de gouvernement, capable de bâtir, dans un cadre institutionnel adapté, une nouvelle relation avec l'État. Capable également, de faire entendre la voix de la Corse en Europe et en Méditerranée, là même où des conservatismes apparemment invincibles ont été renversés (Tunisie, Égypte), ou sont vacillants (Syrie). Le peuple corse a tout pour réussir, et pour construire un présent et un avenir de paix et de développement. L'espoir est à portée de main, et de volonté. Nous nous devons de le concrétiser, pour nous, et pour les générations futures.
Di core è di stintu, pace è salute à tutte è à tutti.» ■

ABBUNAMENTU

ARRITTI
5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA
✆ 09 65 32 16 90 - Fax: 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Vogliu un abbunamentu di:
❒ 55 € UN ANNU/*UN AN* ❒ 34 € SEI MESI/*SIX MOIS* ❒ 82 € U STRANIERU/*ÉTRANGER*

Casata è Nome *(nom et prénom)*
Indirizzu *(adresse)*
Mail è telefonu *(e-mail et téléphone)*

Le Covid19 mène le bal. Les gouvernants voudraient pouvoir anticiper pour le ralentir et l'arrêter. Pour le moment, ils ont du mal à suivre son rythme.

Peuple Corse et Covid19

Combattre sur tous les fronts

par Max Simeoni

L'humanité a toujours subi de terribles épidémies, certaines l'ont décimée (pestes, grippe espagnole...). La seule parade était les mises en quarantaine des ports notamment et la chasse aux rats. Elles stoppaient quand le reste de population vivante était plus ou moins immunisée.

Le progrès s'est d'abord manifesté par une meilleure maîtrise des grippes saisonnières qui guérissent si elles ne font pas de complications et qui sont décelées, dès les premiers cas, par un réseau mondial de sentinelles qui permettent de définir les mutations et aux laboratoires d'établir un vaccin avant que la masse des contaminés ne fasse boule de neige.

Le réservoir des virus est le monde animal. La grippe saisonnière est d'origine aviaire puis a gagné des mammifères (comme le porc). Le réservoir animal est important en virus capables de muter chez l'homme (on se souvient du VIH pour le singe des années 80), ils restent mutables et variables quant à leur contagiosité et leur morbidité. L'ère des virus est bien lancée. Pourra-t-on trouver une parade capable de maîtriser tous les virus ? On a cru la tenir pour les bacilles avec les antibiotiques, or aujourd'hui, leurs résistances montrent nos limites.

En attendant, les conséquences sont considérables : sanitaires, sociales et économiques. On n'est même pas certain du scrutin des Territoriales en juin. On freine les échanges, parfois plus ou moins. On commence à vacciner nos aînés pour les protéger... et pour ne pas voir les services de réanimation débordés...

Les élus coalisés natios tirent sur la corde pour ne pas la lâcher. Les antinatios n'ont même plus de pitons à Paris pour se raccrocher. Ils sont dans le vide, en apesanteur. Le pouvoir élyséen jacobin républicain, le Président Macron pour le nommer, invite tous les antinatios et les opportunistes à se rapprocher pour réduire cette majorité «absolue» et avoir d'autres interlocuteurs plus godillots. Récemment, la tenue des États européens de Méditerranée à Aiacciu, et dans la foulée sa venue à Bonifaziu pour un colloque sur le tourisme, sont des signes voulus clairs. Autant que les aboiements du Préfet de région. Les natios sont, eux, piégés par leur propre erreur. Ils ont naïvement cru qu'un mandat du suffrage universel était un mandat respectable concédant un pouvoir politique, donnant les moyens de poursuivre leur raison d'être qui n'est pas moins que de sauver le Peuple Corse sur sa Terre. Or, comment faire pour sauver un Peuple qui n'est pas reconnu si ce n'est par le faire reconnaître pour qu'il est des droits ? L'élu d'une institution d'organisation locale ne peut pas avoir ce pouvoir. Comment alors les natios peuvent-ils y parvenir puisqu'il s'agit d'une incompatibilité complète ? C'est bien là un rapport de force politique où le dominant doit céder car le système jacobin en place est responsable du déclin vers la disparition du Peuple Corse.

> **Que manque-t-il aux natios ? Un Parti de combat civique organisé au sein du Peuple pour une lutte au *finish*.**

Il a pratiqué une colonisation par assimilation, possible après une conquête par les armes vu que c'était un Peuple de sa proximité, peu nombreux, chrétien, d'importance géopolitique et de sécurité considérable. Loi douanière pendant un siècle (1818-1913) pour l'enfermer dans un échange à voie unique avec le littoral sud de la France, un début d'étranglement de sa production. Puis un réservoir d'hommes pour ses guerres (près de 14.000 morts en 1914 sans compter les grands mutilés) et l'encadrement d'un vaste Empire colonial. 1962 Accords d'Evian, fin de l'Empire avec l'indépendance de l'Algérie. Mais début de la construction européenne économique (CECA, CEE...) avec la vision d'une Europe politique qui reste à faire. En 1962, la population de la Corse n'était que de 160.000 hab. Le réservoir d'hommes était vidé.

La majorité natio est condamnée à gérer, pour sa part de compétence, les problèmes de l'actualité immédiate. Elle porte la charge de toutes les retombées négatives due à une institution, l'Assemblée de Corse, qui ne dispose pas de pouvoir réel pour imposer une autre logique de développement que celle du colonialisme par assimilation de l'État tutélaire.

L'exemple du tourisme est éloquent. Ce tout tourisme n'est pas un hasard. Il est voulu. Il a fait de l'île un marché captif qui consomme plus de 97% de tout ce qu'il consomme. Il sert les productions extérieures et enrichit leurs financiers. L'île est l'une des régions les plus pauvres de France et où «la vie est plus chère». L'Enveloppe de continuité territoriale (délégation de service public, DSP) profite aux compagnies de transports. Les natios gèrent cette DSP mais pas les transports. Il y a peu de chance qu'on leur laisse créer une compagnie régionale. On peut retrouver cette dépendance coloniale dans tous les secteurs de la vie du Peuple, économique, patrimoniale et culturelle.

Que manque-t-il aux natios coalisés sans opposants locaux mais face à l'hostilité fondamentale idéologique et historique du jacobinisme d'un État ? Ils sont sans base populaire active et mobilisable pour le sauvetage de leur Peuple. Ils disposent pour le moment d'une base électorale mais qui ne peut pas suffire à elle seule. Elle ne peut servir que l'institution octroyée qui comme tous les statuts particuliers (Deffere, Joxe, Jospin, Caseneuve) est un enfermement refusant la reconnaissance d'un Peuple Corse et les moyens d'avoir prise sur son destin par l'Autonomie.

Il manque un Parti de combat civique organisé au sein du Peuple pour une lutte au *finish*. La lutte clandestine n'a pas pu déboucher, les luttes électoralistes seront vaines sans ce Parti populaire.

Il doit être autant créateur de ses moyens de lutte que de leurs applications tactiques et stratégiques. Il a vocation à être le Peuple conscient et organisé pour le sauvetage et une garantie d'avenir. Le combat électoral pour les institutions doit être continué mais le Parti désigne démocratiquement les militants pour cela. Les mandats lui appartiennent. Il ne laisse aucun espace pour des Nomenclatures électoralistes. L'État est alors face à un Peuple.

L'essentiel est de convaincre un maximum de Corses pour atteindre le seuil d'efficacité capable de faire entendre raison aux jacobins républicains.

Telle est la nature de ce Parti à mission historique de sauvetage.

J'esquisserai par la suite ses caractéristiques concrètes et la façon de le mettre en place en pleine crise générale révélée par ce virus... ■

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Campile, Place de l'église, 20290 CAMPILE
Tél : 04.95.38.21.21,
E-mail: mairie.campile@wanadoo.fr
Objet du marché : Achat de matériel et mobilier professionnel du restaurant multi services
Type de procédure : Procédure adapté
Lieu d'exécution : village
Critère attribution : offre économique la plus avantageuse
Durée des travaux : 1 mois
Date prévisionnelle du commencement des travaux : juillet 2021
Justificatifs à produire : attestation et certificats prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales
Renseignements techniques complémentaires : Ils peuvent être obtenu auprès de l'acheteur public et les plis devront être remis contre récépissé ou par pli recommandé avec avis de réception postal à l'adresses et aux coordonnées ci-dessus.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/01/2021
Date limite de réception des offres : 28/02/2021

AVIS DE PUBLICITE

GAEC : U FALASORMA
Au capital : 18293.88 €
Siège social : Bergerie de Fugliaccia
20245 Galeria
R.C.S. de Bastia : 612 243 602

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Décembre 2020, la sortie d'un associé Xavier Sabiani, les articles 7 et 16 des statuts ont été modifiés comme suit :
Article 7 - PARTS SOCIALES :
A- Mme Marie-Christine SABIANI 1200 parts
Du N°1 à 1200 parts.
Article 16 - GERANCE : le Groupement est géré par une gérante associée, Mme SABIANI Marie Christine née MONIER est nommée Gérante statutaire

Pour avis, la gérante.

RÉSILIATION DE LOCATION-GERANCE

Par courrier R/AR du 29.09.2020, la SARL FREDERIQUE siège : BONIFACIO - 20169 - 27 Quai Banda Del Ferro (RCS AJACCIO 489 502 632) a mis fin à la date du 01.12.2020 au contrat de location gérance consenti le 01.12.2007 par Mme AMADEI Joséphine née SERRA demeurant à BONIFACIO 20169 Villa Marina (RCS AJACCIO 334 031 796), portant sur un fonds de commerce de prêt-à-porter sis à BONIFACIO 20169 17 Quai Comparetti.

Pour insertion

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION ET DE LA PRÉSIDENCE

Aux termes d'une assemblée générale en date du 15 décembre 2020 de la SAS RELAIS POGGIOLI il en résulte :
La dénomination sociale a été modifié et devient RELAIS DE L'AQUEDUC à compter du 15 décembre 2020.
En conséquence, l'article 3 - « Dénomination » des statuts a été modifié comme suit :
- Ancienne mention : « RELAIS POGGIOLI »
- Nouvelle mention : « RELAIS DE L'AQUEDUC »
La démission de la présidence de la SAS RELAIS POGGIOLI : - Madame Pascale, Charlotte, Gilberte BLANC épouse BIZZARI demeurant Pedocchiolo, 20133 Uciani, née le 30 Août 1967 à Ajaccio de nationalité Française, est démissionnaire.
La nomination de la présidence de la SAS RELAIS POGGIOLI : - Madame FANON Anna, Rose, Sainte, née le 02 Décembre 1972 à Creil (60) demeurant 54 bd de la Coopérative, Villa St Julien, Le Puy Sainte Reparade (13) accepte la Présidence.
Mention sera faite au RCS de AJACCIO.

Pour avis et mention, la Présidence.

COMMUNE DE LOPIGNA
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom et Adresse de l'Organisme : Commune de Lopigna, Mairie, Lopigna 20139 - tel : 04 95 28 94 33 mail : mairie.lopigna@orange.fr
Objet du Marché : Reconstruction du Toit de l'Église Paroissiale. Charpente + Couverture - 200 m².
Pour plus de détails : Mairie de Lopigna.

COMMUNE D'OSANI
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Nom et adresse de l'organisme acheteur : Commune d'OSANI, Mairie, 20147 OSANI
Téléphone : 04.95.27.30.94 - Télécopie : 04.95.27.31.19 - Courriel : mairie.osani@gmail.com
2. Objet du marché : Travaux d'Assainissement Eaux Usées : Réalisation du réseau et de la station d'épuration du village d'Osani
Lot n°2 : Station d'épuration
3. Caractéristiques principales : Le marché comporte, globalement et pour l'essentiel, l'exécution des prestations suivantes :
- Réalisation d'une unité d'épuration de type «filtre planté de roseaux» d'une capacité nominale de 190 E.H
- Réalisation de l'ensemble des travaux nécessaires (aménagements, mise en route, respect des performances garanties, formation du personnel)
4. Conditions de participation : Le candidat devra justifier de sa situation juridique et financière de ses capacités techniques et économiques à réaliser cette opération. De plus, il ne devra pas être frappé d'interdiction de soumissionner
5. Durée du marché ou délais d'exécution : 7 mois maximum
6. Critères d'attribution : L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants également énoncés dans le Règlement de la Consultation :
- Valeur Technique : 50 %
- Prix : 40 %
- Délais : 10 %
7. Procédure : Procédure Adaptée
8. Date limite de réception des offres : 26/02/21 à 12 Heures
9. Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception de celles-ci.
10. Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/01/2021
11. Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers de consultation seront téléchargés gratuitement sur le site du profil acheteur :
https://www.achatspublicscorse.com
12. Modalités de remise des candidatures et des offres : Les offres seront remises obligatoirement par voie dématérialisée sur le site du profil acheteur.
13. Renseignements complémentaires :
Obtention de renseignements d'ordre administratif : Auprès du maître d'ouvrage figurant au § 1 ci-dessus
Obtention de renseignements d'ordre technique : Auprès du Cabinet Blasini - 11, bis Avenue Jean Zuccarelli - 20200 BASTIA - Tél. : 04.95.31.16.27 - Fax : 04.95.32.29.23 - contact@cabinet-blasini.fr

Le Maire

MECANIC MARINE
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE TRANSFORMÉE EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 7 622 EUROS PORTE A 80 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 69 QUAI COMPARETTI 20169 BONIFACIO
324 190 453 RCS AJACCIO

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 23 décembre 2020 a décidé d'augmenter le capital social de 72 378 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à sept mille six cent vingt-deux (7 622 euros)
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quatre-vingts mille euros (80 000 euros)
Aux termes de cette même délibération, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du même jour, la dénomination sociale "MECANIC MARINE" par "TROJANI MARINE SHOP" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Aux termes d'une délibération en date du même jour, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 7 622 euros.
Admission aux Assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : la cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
Monsieur Gérard TROJANI, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Monsieur Gérard TROJANI, demeurant à Bonifacio (20169), au lieudit Valli, Route de Sartène, Président de la Société.

Pour avis, Le Président

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 06 Janvier 2021, il a été constitué une société représentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Société Civile Immobilière LG2.
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 160 000 euros
Siège : 16 bd Pierre Pasquini 20220 L'ile Rousse
Objet social : acquisition, gestion, administration et exploitation par bail ou autrement de tous biens et droits immobiliers situés en France.
Durée : 99 ans
Apport en numéraires : cent soixante mille (160 000) euros
Gérant : Monsieur Giudicelli Bernard, demeurant 16 bd Pierre Pasquini 20220 l'Ile Rousse.
Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia

Pour unique insertion, Le gérant

FROMAGER AFFINEUR

DE PÈRE EN FILS

ANTOINE OTTAVI

DEPUIS 1896

La famille Ottavi fabrique et affine ses fromages dans la vallée de Ghisoni, sur des terres d'essence pastorale. Des terres dédiées à l'élevage et à la transformation du lait, depuis les 2300 mètres du Monte Renoso jusqu'aux rives du Fium'Orbu. Aujourd'hui, nous collectons du lait de brebis et de chèvre sur l'ensemble du bassin méditerranéen puis nous transformons cette production en famille, selon des méthodes de fabrication locales respectées et transmises de père en fils. Les fromages Ottavi portent en eux le goût de ces traditions, de notre passion, leur donnant leur caractère Immaurtel.

SARL FROMAGERIE OTTAVI
ROUTE DE LA GARE 20240 GHISONACCIA
Tél : 04.95.56.13.03
Mail : fromagerieottavi@fromagerie-ottavi.fr